

13 EN SANTE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital social de 300 euros
46, Boulevard Kraemer 13014 Marseille
821 456 977 RCS MARSEILLE
(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EN DATE DU 28 FEVRIER 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés,

En conséquence de la réalisation définitive des cessions de parts sociales mentionnées à la première résolution ci-avant,

décide de modifier l'article 8 « *CAPITAL SOCIAL* » des statuts de la Société, à compter de ce jour, comme suit :

« *Le capital social est fixé à trois cents euros (300 €).*

Il est divisé en 300 parts sociales de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 300, entièrement souscrites et libérées et attribuées comme suit :

- *A Madame Emira LAIR épouse TEBAI, cent cinquante parts sociales en pleine propriété numérotées de 1 à 100 et 201 à 250, 150 parts*
- *A Madame Dalila MAMANE épouse CHRISTI, cent cinquante parts sociales en pleine propriété numérotées de 101 à 200 et 251 à 300, 150 parts*

TOTAL des parts composant le capital social : 300 Parts. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Extrait certifié conforme à l'original par le cogérant.

Madame Dalila MAMANE épouse CHRISTI

Signé par :

4EDFD97E157044F...